Image not found or type unknown

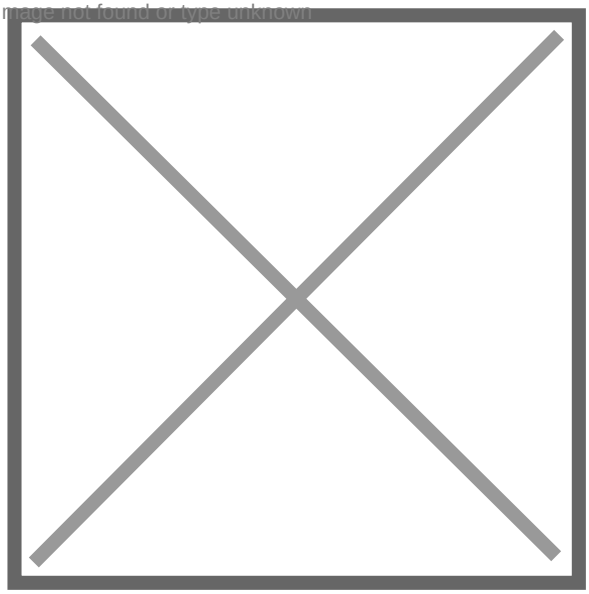

# Recouvrement de dette d'un particulier par un particulier

Par **Chic**, le **30/07/2015** à **15:52**

Bonjour,

En mars 2014 j'ai prêté 8700 Euros à mon ami de l'époque dans une difficulté financière passagère.
N'ayant pas pu me rembourser dans les délais que nous avions initialement fixés, il m'a écrit une reconnaissance de dette et fait un chèque de ce montant qui arrive demain à échéance.
Or il vient de m'écrire qu'il ne peut honorer ce chèque et que si je le dépose il sera interdit bancaire. En outre, avec 1700 Euros de retraite par mois il ne craint rien car il n'est pas solvable.

Que dois-je faire ? J'ai besoin de cette somme et je tiens naturellement à la recouvrer.

Avec mes sincères remerciements,
AL

Par **amajuris**, le **30/07/2015** à **20:20**

bonjour,
vous déposez votre chèque, qu'il soit sans provision, ce n'est pas votre problème sauf si vous voulez lui faire plaisir.
avec 1700 € de retraite, on n'est pas insolvable.
salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés